

Un monde après le Covid-19

Les idées des jeunes vert*e*s dans les domaines du climat, de l'environnement, de l'économie, du travail et du social

"Whether we like it not, the world has changed: it looks completely different from how it did a few months ago and it will probably not look the same again. We are going to have to choose a new way forward" – Greta Thunberg, avril 2020

1. Environnement, climat et économie

- 1.1. Une relance économique durable et équitable
- 1.2. Accélérer la transition vers un modèle économique plus durable
- 1.3. Une réforme fiscale durable et sociale
- 1.4. L'UE a également la responsabilité d'agir

2. Le travail et le social

- 2.1. Les nouveaux mondes professionnels: Travailler à domicile
- 2.2. Revalorisation et visibilité de professions mal payées
- 2.3. Les professions de santé au Luxembourg - une question de formation
- 2.4. Care work: travail à domicile



La crise actuelle n'est pas terminée. Il est maintenant temps de prendre les décisions qui rendront notre modèle économique et social plus résistant à la crise, plus durable, plus équitable et plus juste socialement.

Les émissions de gaz à effet de serre ont pris de l'ampleur mondialement au cours des deux dernières années, l'écart entre riches et pauvres s'est élargi et les inégalités entre les générations et les sexes persistent encore. Malgré que nous ayons reconnu que notre système capitaliste endommage l'environnement et l'être humain, notre monde a continué de tourner de plus en plus vite – jusqu'à ce que la pandémie provoque quasiment l'arrêt total.

La situation actuelle a prouvé qu'en cas de crise éminente les gouvernements peuvent très rapidement prendre des mesures efficaces. Particulièrement au sein des états membres de l'Union européenne, la priorité n'était plus l'activité de notre économie, mais la santé des citoyen*ne*s. Le changement climatique n'attend pas – c'est pour cela que nous voulons prendre ce moment pour redéfinir nos priorités et placer l'être humain et la nature au cœur des décisions politiques.

En tant que jeunes vert*e*s, nous sommes d'avis que la relance de l'économie et la vie en société vont de pair avec une transition écologique et socialement équitable. Dans le dossier qui suit, nous vous présentons nos idées sur le monde après la crise sanitaire dans les domaines de l'environnement, de l'économie, du travail et du social.

1. Environnement, climat et économie

Protéger l'environnement et les animaux, c'est aussi protéger les êtres humains – voilà une des leçons de la crise actuelle. Le changement climatique, l'intervention de l'Homme dans la nature et la destruction de la biodiversité favorisent la propagation et le contact avec des maladies infectieuses telle que le Covid-19. En ce moment, nous témoignons aussi du fait que le ralentissement économique et sociétal améliore nettement la qualité de l'air et diminue les gaz à effet de serre à de nombreux endroits à travers le monde.

Malheureusement, cet effet positif sur notre environnement et le climat ne sera cependant que temporaire. Lors de la crise financière de 2008, les émissions de gaz à effet de serre ont aussi diminué, pour ensuite augmenter de façon exponentielle après la crise. Cet effet de rebondissement peut difficilement être empêché – mais nous devons faire en sorte que les émissions baissent considérablement dans les décennies qui suivent et non seulement en temps de crise.

Il ne suffit pas d'accorder quelques mois de repos au climat et puis de continuer à l'exploiter de la même façon qu'avant la crise. Non, nous devons réduire nos émissions de manière durable. Il est essentiel que nous saisissons l'opportunité que nous donne cette crise afin de non seulement aplatiser la courbe des infectés, mais aussi celle des émissions de gaz à effet de serre. Voilà pourquoi nous proposons les mesures suivantes dans les domaines de l'environnement et de l'économie.

1.1. Une relance économique durable et équitable

La crise économique déclenchée par le Covid-19 affecte toute notre économie, mais surtout les petites entreprises et les indépendants, le secteur de la construction et de l'artisanat, ainsi que les commerces dont notamment ceux de l'HORECA. L'État doit continuer à aider ces entreprises afin d'éviter des faillites, maintenir l'emploi et leur donner une perspective économique au-delà de la crise actuelle. En même temps, ces aides doivent aussi servir à combattre l'autre crise qui persiste, la crise climatique, en accélérant la transformation de notre économie vers une économie plus durable.

Par ailleurs, suite à la crise, beaucoup de ménages ont perdu une partie de leur revenu, que ce soit à cause du chômage partiel ou parce qu'ils ont perdu leur travail. Surtout les ménages qui avaient déjà des difficultés à joindre les deux bouts avant la crise, se voient confrontés à des difficultés financières importantes. C'est maintenant qu'il faut les aider.

Les jeunes vert*es*es revendiquent :

- **Non à une politique d'austérité ; continuons la politique d'investissements publics ambitieux**, notamment dans la mobilité durable, le logement abordable et communal, la protection de l'environnement, du climat et de la santé publique. Pour minimiser les dégâts de la récession actuelle sur les générations qui suivent, il faut désormais poursuivre une politique budgétaire anticyclique, ce qui induit un déficit plus important au niveau des finances publiques. La crise de l'Euro nous a montré quelles peuvent être les conséquences fatales d'une politique d'austérité en temps de crise. L'État doit aussi continuer à aider financièrement les communes afin que ces dernières puissent garder leurs investissements à un niveau élevé.
- Les aides que l'État accordera aux entreprises et aux indépendants dans le cadre de la **relance économique devront être conditionnées à des critères écologiques clairement définis**. De cette manière, la relance pourra contribuer à la mise en place du plan national intégré en matière

d'énergie et de climat (PNEC) et à l'atteinte des objectifs climatiques. Ceci vaut de même pour les éventuelles participations étatiques dans des entreprises privées.

- Les entreprises qui en 2020 **distribuent des dividendes ou qui sont présentes dans un paradis fiscal doivent impérativement être exclues des aides** que l'État mettra en place dans le cadre de la relance économique
- **Une prime écologique pour les entreprises et les indépendants qui transforment leur modèle commercial vers un modèle plus durable.** Même des petites mesures pourraient ainsi être favorisées : dans le secteur de l'HORECA, les entreprises peuvent notamment rendre leur service de livraison plus durable en adoptant p.ex. l'Eco-Box. Un autre exemple est la mise en place d'une navette qui permet aux salariés de rejoindre facilement la gare ferroviaire la plus proche, ce qui les incite à prendre les transports en commun.
- **La mise en œuvre rapide et l'augmentation substantielle des aides prévues dans le plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC),** notamment le programme de remplacement de chaudières à mazout et les aides pour la rénovation énergétique.
- **Un bon d'achat ciblé pour favoriser la consommation locale.** L'État devrait émettre des bons d'achat aux ménages qui ont les revenus les plus modestes. Ces bons peuvent seulement être utilisés pour la consommation dans des commerces locaux et ils perdent leur validité après un certain temps afin d'encourager les ménages à les dépenser. En stimulant la demande des ménages, cette mesure favoriserait la relance économique (p.ex. le secteur de l'HORECA). En même temps, les ménages les plus modestes profiteraient d'une aide suite aux difficultés financières induites par la crise. Supposons que l'État distribue un tel bon d'achat d'une valeur de 2.000 euros aux 40% des ménages les plus démunis. Cela correspondrait à des coûts d'environ 200 millions d'euros pour l'État, ce qui, en comparaison aux 10 milliards déjà mobilisés, semble largement faisable d'un point de vue budgétaire.
- **À long terme, le bon d'achat devrait évoluer vers une monnaie complémentaire afin de favoriser la consommation locale et durable.** Le « BEKI » peut être un premier repère. Cette monnaie complémentaire peut seulement être utilisée dans l'économie locale et ne peut pas être échangée en euros. C'est un moyen efficace d'encourager les consommatrices et consommateurs à acheter plus localement et de façon plus responsable et durable.

1.2. Accélérer la transition vers un modèle économique plus durable

Suite à la crise sanitaire, notre modèle économique mondialisé est de plus en plus remis en question. Nous voyons maintenant à quel point nos chaînes de production sont fragiles et vulnérables, ce qui peut être fatal notamment quand des biens vitaux comme l'alimentation ou le matériel de santé sont concernés. Voilà pourquoi nous devons diriger les investissements de sorte que les prochaines générations disposent d'une planète saine et habitable. Le relancement de l'économie est un moment dont nous pouvons profiter pour mener la transition vers un **modèle économique durable**.

Les jeunes vert*e*es revendiquent :

- **Les chaînes de production et d'approvisionnement européennes, régionales et locales doivent être promues** et il faut examiner dans quelle mesure la production de certains produits doit être rétablie en Europe. Il s'agit notamment des bien fondamentaux dans le domaine de la santé,

donc p.ex. les médicaments. L'objectif est de réduire notre dépendance des chaînes d'approvisionnement mondialisées.

- **Miser davantage sur l'économie circulaire** qui de par sa nature agit de façon régénérative et préserve la valeur et la qualité des composants et des matériaux. L'économie circulaire est bénéfique pour la protection des ressources, le climat et l'environnement.

Le secteur énergétique doit être radicalement restructuré en abandonnant les énergies fossiles et en promouvant les énergies renouvelables. Voilà pourquoi nous revendiquons la mise en place des mesures du PNEC afin d'orienter la relance économique vers plus d'énergie renouvelable.

- Promouvoir **l'efficacité énergétique** des bâtiments, des électroménagers et des infrastructures à travers l'extension des primes.
- Une **extension rapide de nos capacités de production d'électricité verte**. Les avantages de l'énergie renouvelable deviennent désormais très visibles : elle peut être produite localement et indépendamment des marchés mondiaux, ce qui fait de l'énergie renouvelable une source d'énergie plus sûre.
- **Promouvoir les coopératives d'énergie**, qui contribuent beaucoup à la mise en œuvre de la transition énergétique au niveau local.

En ce moment de déconfinement nous devons aussi accélérer la **transition dans le domaine de l'agriculture**. Ensemble avec les professionnels du secteur, **nous devons nous diriger vers une agriculture régionale, saisonnière et biologique afin de créer une production alimentaire durable et efficace**.

- **Diversification de l'agriculture** au Luxembourg. Pour cela, il faut augmenter la part des légumes dans la production nationale, qui se trouve en ce moment près de 3-5%, p.ex. en créant plus d'incitatifs pour les entreprises du secteur de l'agriculture.
- Notre objectif à long terme devrait être la **création d'une production agricole biologique et autonome dans la Grande-Région**.
- **Relocaliser la production de fourrages** afin d'éviter l'importation continue du soja génétiquement modifié provenant des forêts tropicales d'Asie et d'Amérique du Sud.
- L'extension de l'agriculture solidaire et coopérative qui mise sur un contact direct entre producteurs*trices et consommateurs*trices et qui s'avère plus résistante aux crises dans les chaînes d'approvisionnement mondialisées.

Beaucoup de luxembourgeois ont **redécouvert le vélo** au cours du confinement. C'est donc maintenant que nous devons profiter du déconfinement afin de **favoriser la mobilité douce et de la rendre plus attractive**.

- À court terme, il faut créer plus d'espace pour les piétons et les cyclistes, p.ex. en créant des « **Pop-up Bikelanes** », comme déjà mis en place dans d'autres villes.
- Un signal fort serait émis en **priorisant maintenant les pistes cyclables** déjà planifiées par rapport à d'autres chantiers.
- Promouvoir des initiatives comme « Mam Vélo op d'Schaff ».

1.3. Une réforme fiscale durable et sociale

La période après la crise du COVID-19 est également **une opportunité pour repenser notre système fiscal afin de créer les motivateurs adéquats du futur**. Il s'agit de récompenser le comportement responsable envers le climat et l'environnement à travers l'effet passif des taxes. Simultanément, **il faut pouvoir s'assurer qu'un juste équilibre se crée entre les facteurs du travail, du capital et de l'environnement** au sein de notre système fiscal. En ce moment les taxes se concentrent disproportionnellement sur le secteur du travail. Dans le cadre de la crise actuelle et des coûts reliés auxquels l'État devra faire face, la question de l'ampleur des adaptations fiscales nécessaires pour financer les dépenses se pose.

Les jeunes vert*e*es revendiquent :

- **Une hausse des impôts sur les combustibles fossiles** : Le prix du pétrole a énormément diminué au cours de la crise, atteignant même partiellement des valeurs négatives. Même si ces valeurs ne resteront pas négatives à long terme, le risque que les prix restent bas à moyen et long terme est non-négligeable. Ceci est un mauvais signe pour les technologies écologiques comme l'énergie solaire et éolienne qui y perdent leur compétitivité. Nous risquons de freiner la transition énergétique et conjointement de ne pas réussir à décourager la consommation de combustibles fossiles à cause des prix trop bas du pétrole.
 - **La tarification du CO₂ annoncée par le gouvernement doit être introduite en 2021 et augmentée au fil du temps**. Comme prévu dans le PNEC, les recettes de cette tarification du CO₂ seront investies d'une part dans des mesures sociales (comme par exemple une décharge fiscale ciblée ou le système de bons d'achats décrit ultérieurement) et d'une autre part dans le changement climatique. La différenciation fiscale n'est pas une solution pour nous car l'effet incitatif des taxes serait estompé.
 - Nous plaillons pour **l'introduction d'un droit d'accises sur les combustibles fossiles tels que l'essence, le Diesel et le Mazout**. Grâce à ce droit d'accises, nous pourrions faire en sorte que le prix du Diesel et du Mazout ne descende pas en dessous d'un certain prix minimal et que le prix des combustibles fossiles ne baisse pas à un tel point qu'il nous empêche d'atteindre nos objectifs climatiques. La baisse des prix des stations essences due à une chute des prix sur le marché mondial peut ainsi être évitée dans le futur.
- **Une taxe de solidarité à grande échelle** : La dépense pour la relance de l'économie dans le cadre de la crise COVID-19 ne peut pas conduire vers une politique d'austérité et les investissements de l'État doivent aussi rester élevés dans le futur, notamment pour financer la transition écologique. Les ménages à revenu élevé devront livrer une contribution proportionnelle.
- **Adoucir les obligations fiscales pour les bas revenus** : Les ménages à bas revenus sont particulièrement affectés par la crise et risquent une perte de leur pouvoir d'achat à cause de l'augmentation des prix des biens essentiels, comme par exemple l'alimentation. Par conséquent, ces personnes risquent de tomber dans la pauvreté.
 - Pour éviter la perte de pouvoir d'achat des personnes concernées et pour protéger de la précarité, le **taux d'imposition sur les revenus moins élevé doit être restreint**. Les personnes recevant le salaire minimum doivent être entièrement libérées de « l'impôt sur le revenu des personnes physiques ».
- **Taxer le capital et ses rendements avec plus de rigueur** : Le capital est un facteur de production qui a de forts avantages fiscaux par rapport à l'Homme depuis les deux derniers décennies.

Ceci a mené à l'accumulation des montants de salaires chez les personnes à revenu élevé et a ainsi contribué à l'inégalité sociale. Pour combattre cette inégalité, l'État doit taxer le revenu sur le capital avec plus de rigueur.

- Les participations de moins de 10% des fonds de roulement, qui durent plus que 6 mois, ne doivent plus être exonérées des taxes. Par la suite, l'État doit nettement augmenter le taux d'imposition maximal sur les participations de plus de 10% des fonds de roulement qui durent plus que 6 mois.
 - Concernant le revenu des actions, les dividendes de l'obligation fiscale ne peuvent plus être exonérés des impôts à plus de 50%.
- **Résoudre le problème du logement** : Le pouvoir d'achat des ménages a nettement diminué à cause de la crise du Covid-19, ce qui empire le problème du logement au Luxembourg. Il est nécessaire d'introduire un impôt sur le logement vide et les surfaces de constructions non-utilisées, tout comme une augmentation de la taxe sur les propriétés. La mise en place des mesures nécessaires pour pouvoir procéder contre l'abus des fonds d'investissements spécialisés sur le marché de l'immobilier.
 - **Une taxe digitale** : En particulier les grandes entreprises comme Microsoft, Amazon, etc. ont pu profiter de la fermeture des commerces locaux et à taille réduite et ont pu augmenter massivement leurs revenus. A long terme, cela pourrait signifier un changement du comportement des consommateurs*trices et pourrait augmenter le 'E-Commerce'. Étant donné que ces entreprises payent moins d'impôts et ont un avantage compétitif injuste sur les commerces locaux, il est nécessaire d'introduire une taxe digitale. Ceci devrait être implémenté de préférence au niveau européen, mais dans cas où cela n'est pas possible à moyen terme, le Luxembourg devrait suivre l'exemple de la France et l'introduire au niveau national.

1.4. L'UE a également la responsabilité d'agir

La crise actuelle a démontré que la possibilité d'intervention de l'Union européenne, en ce qui concerne la politique sanitaire et financière, est fortement limitée, ce qui a conduit entre autres à des actions inefficaces des états membres de l'UE. Pour éviter ceci dans le futur, **les pays de l'UE doivent transférer plus de compétences**, afin qu'une réponse puisse être formulée de manière plus rapide et de cohérente. L'Union européenne doit directement commencer à jouer un rôle plus important dans la gestion de la crise COVID-19, entre autres pour la relance écologique des économies européennes.

Les jeunes vert*es*es revendiquent :

- **La distribution des aides financières de l'UE qui est versée aux états membres à l'heure actuelle, doit être couplée aux critères de la protection de l'environnement et aux valeurs démocratiques des pays.** Cette crise ne peut être utilisée comme justification pour une diminution des ambitions du 'Green Deal' ni pour la répression des valeurs fondamentales de l'Union européenne à durée indéterminée. L'UE doit maintenir **son but de réduire de 55% les émissions de CO₂ jusqu'en 2030**. Le 'Green Deal' doit être utilisé comme cadre pour la relance de l'économie. Le plan d'investissement écologique stimule l'économie et crée de nouveaux postes de travail.
- **Le maintien d'un plan de secours européen pour la liberté de circulation** : La liberté de circulation de personnes et de biens est élémentaire pour le fonctionnement de l'économie dans l'Union européenne. Ceci s'est manifesté de manière tragique lors de la crise actuelle, entre autres sous la forme d'embouteillages massifs engendrés par les contrôles aux frontières. **La suspension**

de l'accord de Schengen qui a été mis en place par différents pays a eu un impact fortement négatif sur l'économie et a augmenté les dégâts économiques causé par le COVID-19. Pour éviter cela dans le futur et garantir le bon fonctionnement du marché intérieur européen en temps normaux et en temps de crise, la Commission européenne doit établir un plan de secours qui pourrait par exemple envisager la mise en place automatique de couloirs de transit dans le cas d'une pandémie ou d'une autre crise.

- **Plus de coopération fiscale dans l'UE :** Le néolibéralisme et la compétition fiscale entre les états membres de l'UE se battent pour avoir les plus bas impôts sur les sociétés depuis maintenant deux siècles. Ceci a engendré la baisse des revenus fiscaux et la réduction des dépenses d'états. Pour faire marche arrière, les états de l'Union européenne doivent faire preuve de plus de coopération en matière de politique fiscale et doivent harmoniser leur pratique fiscale.

2. Le travail et le social

La propagation du Covid-19 et le confinement ont particulièrement eu un impact sur notre lieu, manière et durée de travail. Les modèles de travaux traditionnels ont été mis sens dessus dessous et de nouvelles formes de travaux comme le télétravail ont effectué leur percée. Ces impacts se sont manifestés de manières très différentes selon les secteurs. Tandis que dans certains domaines tel que le secteur HORECA, le travail quotidien a connu un arrêt quasi total, le commerce lui, a pu miser davantage sur la digitalisation afin de pouvoir continuer à faire tourner les services. La situation était bien différente dans les secteurs dont notre système dépend. Leur visibilité dans la société a augmenté et avec cela, le constat du manque de reconnaissance sociale et financière de ces professions.

Nous voyons ce renversement comme une possibilité de **repenser nos modes de travail habituels et de remettre l'homme et son bien-être au centre de la politique sanitaire, sociale et celle du travail.**

2.1. **Les nouveaux mondes professionnels : Travailler à domicile**

Due au déconfinement forcé, de nombreux salarié*e*s ont dû télé-travailler du jour au lendemain. Ceci a eu le consentement de beaucoup de personnes concernées, qui s'est manifesté par les pétitions qui ont été déposées à ce sujet et qui ont reçu beaucoup de signatures. Cependant, le télétravail avait déjà connu un premier élan avant la crise (L'étude [«Rapport Travail et Cohésion sociale»](#) (p. 53) du Statec qui a été publiée en 2019, montre que le télétravail a progressé de 7% à 20% entre 2010 et 2018.)

A notre avis, **l'extension du télétravail** représente des **opportunités** mais aussi des **risques**. D'une part, les gens reçoivent la possibilité d'avoir plus de temps pour la famille et les activités bénévoles grâce au temps qui ne doit plus être consacré au trajet entre leur domicile et le lieu du travail. Il est prouvé, que ceci a un impact positif sur le climat et la pollution de l'air, ce qui améliore d'avantage la qualité de vie des gens. D'une autre part, des [études](#) montrent que le télétravail mène à plus d'**heures supplémentaires**. Aussi, les cas de **maladies psychiques** comme le [Burn-out](#) sont en augmentation. En plus, le contexte familial et le contexte du logement peuvent faire que le télétravail soit d'avantage perçu comme fardeau pour les personnes concernées. Malgré tout, beaucoup de professions dont notre système est dépendant, ne peuvent pas être exécutées par télétravail.

Les jeunes vert*e*s revendiquent :

- Le **droit à deux jours de télétravail par semaine** dans les professions où ceci est possible.
- Un **débat sociétal et politique** sur la manière d'amélioration des conditions de travail dans les secteurs où les gens n'ont pas la possibilité de télé-travailler.
- La création d'un **système cohérent dans la Grande-Région**. Pour le moment, le nombre d'heures que les frontaliers peuvent passer à télé-travailler sans désavantage fiscal dépend des conventions fiscales que le Luxembourg a conclu avec les pays voisins. Cependant, ces conventions ne sont pas harmonisées au niveau de la Grande-Région ce qui peut avoir pour conséquence absurde que les salarié*e*s d'une même entreprise ne peuvent pas avoir droit au même nombre d'heures au télétravail car ils viennent de pays voisins différents. Cette harmonisation doit donc avoir comme objectif que **tous les frontaliers puissent télé-travailler deux jours par semaine sans désavantages fiscaux par rapport à d'autres salarié*e*s**. Dans l'intérêt de trouver un accord pour adapter ces conventions, le gouvernement doit être prêt à accorder une compensation financière aux pays voisins, par exemple en finançant des infrastructures importantes dans la Grande-Région.
- L'introduction d'un **droit à la déconnexion**. Suite à la digitalisation, les smartphones, tablettes et laptops font partie désormais de la vie professionnelle. Comme ces outils peuvent être utilisés partout, la frontière entre vie professionnelle et privée disparaît de plus en plus. Une telle réglementation signifierait entre autres que les salarié*e*s ne seraient pas obligés à répondre à des mails professionnels en dehors des heures de travail et que les entreprises devraient indiquer des créneaux d'horaires sur leurs pages Web, durant lesquels les mails sont traités.
- **La reconnaissance du Burn-out comme maladie professionnelle.**

2.2. Revalorisation et visibilité de professions mal payées

Suite au déconfinement, seuls les travaux dont notre système dépend, ont pu continuer. Cela a permis une visibilité et appréciation plus forte de ces professions, par exemple dans le secteur du nettoyage ou du commerce. Ce sont des professions à bas revenus, ne recevant donc pas la valorisation qui devrait leur être donnée dans le contexte de leur importance pour le fonctionnement de notre société. D'autant plus, elles sont majoritairement effectuées par des femmes, des personnes sans formation professionnelle (cf. à chaque fois le [«Panorama social 2019»](#) de la CSL, p. 22) et sans droit de vote (95% dans le secteur du nettoyage, cf. étude du Liser [«Le secteur du nettoyage au Luxembourg»](#)). Le fait que [13,7% des salarié*e*s sont dans le risque de pauvreté \(2. place au sein de l'Union Européenne\)](#) montre qu'une amélioration substantielle des conditions de travail est plus que nécessaire dans les secteurs concernés.

Les jeunes vert*e*es revendiquent :

- Une **hausse substantielle du salaire social minimum** pour réduire le risque de pauvreté.
- Un **droit à la formation continue pour tous les salarié*e*s**. Surtout les personnes sans qualification et à bas revenus doivent avoir la possibilité de se former davantage pour avoir accès à des salaires plus importants. Les personnes gagnant le salaire social minimum sans qualifications pourraient recevoir une hausse substantielle de leur salaire en cas de formation ([428,40€ pour le moment](#)). Ceci est aussi important dans le contexte de la digitalisation et du progrès économique menant au fait que les connaissances requises sont plus exigeantes et le besoin de formations professionnelles plus nécessaire. Généralement, toutes les formations professionnelles doivent être offertes en allemand et en français pour assurer l'égalité des chances.

- Un renforcement de la visibilité des secteurs dont notre système dépend comme le nettoyage ou le commerce, et les personnes y travaillant. Ces salariés*e*s n'ont souvent pas de droit de vote et pour cette raison, il est d'autant plus important de leur accorder la représentation politique et médiatique qu'ils méritent.

2.3. Les professions de santé au Luxembourg - une question de formation

La crise sanitaire autour du Covid-19 nous a **montré à quel point un système de santé performant, axé sur les services plutôt que la rentabilité, est important pour notre société.** Pendant la crise, les infirmières et infirmiers ont été au premier plan pour aider à maintenir cette situation. Nous sommes devenus plus attentifs à l'importance de cette profession. Cependant, cette importance n'est pas suffisamment prise en compte, notamment dans le domaine de la formation et des diplômes. Le diplôme de BTS, que les étudiant*e*s du LTPS reçoivent à la fin de leur formation, n'est souvent pas reconnu aux universités étrangères, bien qu'aucune formation de bachelor ou de master dans ce domaine ne soit proposée au Luxembourg. Il en résulte que de nombreux postes à responsabilité ne peuvent être occupés par du personnel ayant bénéficié d'une formation au Luxembourg.

Un autre problème dans le secteur de la santé est que le Luxembourg manque non seulement d'infirmières et d'infirmiers, mais aussi de médecins. En particulier pendant la crise du Covid-19, nous avons réalisé que si nos frontières étaient fermées et que les frontaliers et frontalières ne venaient plus au Luxembourg, notre système de santé s'effondrerait. Il est donc nécessaire de mettre en place une formation doctorale de base complète à l'Université du Luxembourg. Pour l'instant, cela ne couvre que la première année du bachelor.

Les jeunes vert*e*es revendiquent :

- Une **revalorisation de la formation d'infirmier** au Luxembourg, en donnant aux diplômé*e*s la possibilité d'obtenir un bachelor en médecine à la fin de leur formation
- La **mise en place d'études de médecines complètes** au Luxembourg en offrant donc la possibilité de poursuivre un master après avoir obtenu un bachelor en médecine.
- Un **ajustement des conditions d'accès aux études de médecine** pour permettre à un plus grand nombre d'étudiant*e*s d'étudier ce domaine et pour augmenter le nombre de résidents parmi les salarié*e*s dans le domaine de la santé.
- Une **offre multilingue** dans tous les domaines de la formation des infirmières et infirmiers et des médecins au Luxembourg

2.4. Care work: travail à domicile

Surtout en période de pandémie de Covid-19, pendant laquelle les crèches et les écoles ont dû rester fermées, on a pu constater à quel point notre économie est dépendante du travail ménager et des soins non rémunérés. Même avant la crise les tâches tels que l'éducation des enfants, le soin des membres de la famille ou les tâches ménagères étaient principalement effectuées par les femmes - dans l'UE, en moyenne, les femmes effectuaient trois fois plus de travaux de soins que les hommes. La crise du Covid-19 a encore accru cette inégalité : Selon [une étude de la Fondation Hans Böckler](#), 24 % des femmes en Allemagne ont réduit leur temps de travail, contre 16 % des hommes. Ce sont surtout les femmes qui se sont occupées des enfants

lorsqu'ils ne pouvaient plus aller à l'école. Il est donc important pour nous de contrecarrer ce risque de "re-traditionalisation" après la crise.

Les jeunes vert*e*es revendiquent :

- Une **analyse approfondie des questions liées au genre pendant la crise et des inégalités qui y sont associées**. Les mesures prises après la crise du Covid-19 devraient être adaptées en fonction de cette analyse pour réduire les inégalités entre les sexes
- La **reconnaissance du travail de soins comme partie intégrante de l'économie** et le lancement d'un débat politique sur la manière dont ce travail non rémunéré peut être davantage reconnu
- Une **réduction générale du temps de travail hebdomadaire**. Hormis le temps passé sur le lieu de travail et le temps consacré au care work, il ne reste pratiquement plus de temps pour les loisirs ou le bénévolat. Cette situation est souvent accompagnée d'un stress élevé, qui peut conduire à l'épuisement professionnel, entraînant des coûts de santé toujours plus élevés pour la société. Une semaine de travail plus courte peut également conduire à une répartition plus égale des tâches ménagères et du travail sanitaire car moins de ménages sont obligés de décider de qui doit travailler à temps partiel – il s'agit principalement des femmes.
- L'introduction d'un **"congé de parenté"**, qui doit être pris par les deux parents de manière obligatoire et simultanée, en complément du "congé de maternité". Il s'agit d'éviter que les femmes continuent à être discriminées sur le marché du travail et de garantir que chaque parent a droit au même nombre de jours de congé après la naissance.